



Ensemble, contribuons au maintien de la qualité du réseau routier, en payant nos droits d'usage aux postes de péage



Mega Info

Hebdomadaire togolais N° 164

d'analyse et de promotion de projets de développement

Lundi, 15 mai 2023 250 fCFA

La route au premier plan du développement



CORRUPTION ET MENACE ÉCONOMIQUE AU TOGO

Besoin d'un parquet national financier pour le traitement exclusif et accéléré des affaires de corruption P.5 & 6

RECENSEMENT FONCIER DANS LE GRAND LOMÉ

Un agréable assainissement P.4

COOPÉRATION

La France a échangé avec Faure Gnassingbé P.2



LEADERSHIP FÉMININ

FAWE-Togo déroule sa campagne de sensibilisation P.3

Criminalité : la police togolaise coince 6 individus en mauvais rôle P.4

Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!

*909*2#

Forfaits Semaines		
Prix	Volume	Validité
1000F	1Go	7jours
1500F	1,6Go	7jours

Plus de Mégas *909*2#

Nouveau

Togocom

Coopération : la France a échangé avec Faure Gnassingbé



Faure Gnassingbé à l'Élysée

Faure Gnassingbé, le chef de l'État togolais a effectué la en visite officielle tant attendue mercredi dernier à Paris. Un déplacement sur l'invitation de son homologue français, Emmanuel Macron.

Lors d'un dîner de travail au palais de l'Élysée, les deux

chefs d'État ont évoqué les menaces terroristes et le rôle important que joue Faure Gnassingbé.

D'abord sur le plan de la coopération bilatérale, les deux chefs d'État ont réaffirmé leur détermination à renforcer le partenariat entre Paris et

Lomé. Ce renforcement concernera notamment les secteurs d'intérêt commun pour les deux pays.

Les échanges ont eu lieu dans une atmosphère de convivialité. Ils ont été l'occasion pour Faure Gnassingbé et son hôte de passer en revue la situation

sécuritaire dans la sous-région ouest africaine.

Naturellement, MM. Macron et Gnassingbé ont exprimé leurs vives préoccupations face à la persistance des menaces terroristes et l'extrémisme violent dans la sous-région et le Sahel. Ils ont réitéré leurs engagements à œuvrer de concert dans la lutte contre ces fléaux. A ce sujet, les chefs d'État français et togolais ont estimé qu'il faut intensifier la coopération et

le partenariat aux plans bilatéral et multilatéral ; ce qui permettra de parvenir à l'éradication de la criminalité transfrontalière et le terrorisme. Emmanuel Macron a salué le leadership de Faure Gnassingbé dans la résolution des crises et la diplomatie internationale. Ces dernières années, le président togolais a engagé une discrète.

La Rédaction

COMMENT ACCOMPAGNER LES AGRICULTEURS TOGOLAIS ?

BKG Distribution et BOA-Togo en partenariat

Bonkougou Distribution (BKG Distribution) et BOA-Togo ont signé à Lomé un partenariat stratégique devant permettre aux producteurs agricoles togolais d'acquiescer des équipements de qualité. Les documents ont été paraphés par Bachirou Bonkougou, Président Directeur Général de BKG Distribution et Yousef Ibrahim, Directeur général de BOA-Togo.

L'accord entre BKG Distribution et BOA-Togo favorisera l'accès au financement aux professionnels togolais en BOA Leasing (crédit-bail) pour l'achat d'équipements modernes de qualité supérieure.

Le partenariat stipule que la BOA sera responsable de l'analyse de la demande de financement et de la prise de décision, tandis que BKG Distribution fournira les équipements aux producteurs agricoles.

« Les équipements proposés comprennent des matériels miniers, des groupes électrogènes, des matériels agricoles, des remorques, des charrettes, des moissonneuses-batteuses, des tracteurs, des voitures de luxe, des véhicules utilitaires, et bien plus encore. Le remboursement s'étalera sur une période allant jusqu'à 72 mois, avec une couverture allant jusqu'à 100 % du prix d'achat de l'équipement », a indiqué Khalid Kezire, Responsable Marketing-Communication à la BOA-Togo.

Spécialement pour les agriculteurs togolais, ils pourront financer des équipements agricoles de pointe pour améliorer leur productivité et leur rentabilité. Ils peuvent également accéder à des financements sans avancer de fonds et avec des taux d'intérêt compétitifs pour répondre à leurs besoins d'équipements.

De même, l'accord permet aux bénéficiaires de bénéficier



Les deux partenaires

d'une procédure simple et rapide pour obtenir du financement grâce à la mise en place du crédit-bail.

L'équipe dirigeante de BKG Distribution salue l'opportunité d'un tel accord qui vient booster la vision de l'entreprise qui œuvre pour le développement des pays africains dont le Togo.

Sali Bonkougou, Directrice générale Adjointe de BKG Distribution annonce que le partenariat est signé avec un contrat de bienvenue de 5 Toyota pickup Land cruiser BJ.

« L'accompagnement de la BOA-Togo apparaît comme un ouf de soulagement pour nos clients agriculteurs dans la mesure où cela va faciliter leurs accès à nos différents services à travers l'octroi de crédits pour moderniser et redynamiser leurs activités grâce aux opportunités offertes par BKG dans divers domaines », Mme Bonkougou.

Filiale du groupe EBOMAF, BKG Distribution est spécialisée dans l'exploitation, la location, la représentation et la commercialisation de différentes machines et de véhicules, notamment CATERPILAR, RANG ROVER, TOYOTA BJ, Land cruiser, DODGE, etc., des matériels miniers et carrières, du matériel et intrants agricoles, des pièces de rechanges d'origine et de différentes marques pour de grosses représentations.

La Rédaction

ENSEMBLE, CONSTRUISONS NOS ROUTES		
TARIFS DE PEAGE		
VEHICULES	CATÉGORIES	TARIFS
	2 roues	50F
	Tricycle	100F
	Vehicule léger	500F
	Minibus de 9 à 15 places	500F
	Autocar / Bus	1500F
	Poids lourd à 2 essieux	2500F
	Poids lourd à 3 essieux	3000F
	Poids lourd à 4 et 5 essieux	3000F
	Poids lourd à 6 et 7 essieux	3500F
	Poids lourd à 8 et plus	5000F

FONI : Appel de Lomé pour l'inclusion financière numérique

Pour le compte de sa deuxième édition, le Forum international de l'intermédiation, du numérique et de l'innovation (FONI) a pris fin à Lomé. L'activité est organisée par Afrik Créances Holding et a tenu toutes ses promesses selon les organisateurs. Un appel solennel pour l'inclusion financière numérique est lancé par les participants à la fin des travaux.

La seconde édition de FONI est placée sous le thème : « Intermédiation et innovations technologiques dans les dynamiques de l'inclusion financière ». Les participants sont des acteurs de l'industrie financière et bancaire venus de plusieurs pays.

Blaise Ahouantchede, président de la structure organisatrice est satisfait du plan organisationnel et de l'atteinte des objectifs.

Les discussions ont porté sur l'impact des activités d'intermédiation bancaire et financière, les principaux enjeux auxquels est confrontée l'industrie bancaire et financière en Afrique. Les questions de la recherche de solutions et d'innovations dans les domaines de la banque, de la finance, de l'intermédiation, du marché des capitaux, des assurances, des télécommunications et de la fintech ont aussi été abordées. « Après l'ouverture officielle de la filiale d'Afrik Créances, nous avons eu droit au café numérique, puis après deux journées intenses de forum sur plusieurs thématiques : innovation, régulation, intermédiation, gestion du risque. Nous avons parlé également de la technologie et de l'inclusion financière, de la sécurité, et de la protection des données à caractère personnel. Cette édition est une satisfaction non seulement au plan organisationnel, mais aussi par

rapport à l'objectif visé qui est le partage de connaissances », a exprimé Blaise Ahouantchede, président d'Afrik

à financer des projets pilotes en faveur d'initiatives gouvernementales et du secteur privé, des startups et PME engagés



Photo de famille

Créances Holding.

Les participants ont invité les gouvernements, institutions régionales et internationales à œuvrer au développement de programmes et projets de promotion de l'inclusion financière numérique, au service des populations à la base, à promouvoir une réglementation adéquate, agile et innovante, et

dans le secteur de l'inclusion financière numérique.

Ils ont également lancé un appel aux Fintech, entreprises et banques commerciales du continent, à contribuer à favoriser la bancarisation, l'accès aux financements et aux outils financiers de ceux qui en sont exclus, en contribuant à l'alphabétisation financière des

populations.

Ils plaident aussi pour un accès facile aux services financiers de base tels que les comptes bancaires, les cartes de crédit et les prêts, l'accès à Internet et aux technologies numériques, tels que les téléphones mobiles et les ordinateurs.

« L'inclusion financière et numérique contribue sensiblement au passage de l'économie informelle à l'économie moderne, source de progrès social, de croissance et de

matière d'inclusion financière au sein de l'UEMOA.

« Le Togo est connu comme le champion de l'inclusion financière dans l'espace UEMOA, donc, il n'y a pas de hasard que ce soit Lomé qui abrite ce forum. L'appel lancé depuis Lomé est un plaidoyer à vocation transversale, à la fois politique, financière et économique pour que l'inclusion financière, surtout via les supports numériques, puisse devenir une réalité pour les populations à la

développement », a indiqué à cette occasion, Eric Adja, Président de l'Agence francophone de l'intelligence artificielle (AFRIA), Vice-président du Comité scientifique du FONI.

Ces derniers ont toutefois salué les efforts du gouvernement du Togo qui font du pays, un leader et un exemple en

base », ont-ils lancé.

La 3e édition du FONI est déjà annoncée par les organisateurs. Elle se tiendra toujours à Lomé du 16 au 17 mai 2024. C'est sur le thème : « Intermédiation, financement des PME/PMI dans une dynamique de l'inclusion financière et sociale en Afrique ».

La Rédaction

LEADERSHIP FÉMININ

Fawé-Togo déroule sa campagne de sensibilisation

Dans le but d'améliorer l'accès, la rétention et la réussite des élèves et apprenants, particulièrement des filles et des femmes, le FAWE-TOGO met en œuvre le micro-projet intitulé : projet d'appui au leadership, au maintien et au succès de la jeune fille dans le système éducatif dans la préfecture de zio. A travers une conférence de presse animée le vendredi 5 mai 2023, le Forum des Educatrices Africaines dénommé

Forum of Africa Women Educationalists, une organisation à but non lucratif créée en 1992 et dont le siège est à Nairobi au Kenya veut lutter efficacement contre les pratiques ancestrales qui découragent l'éducation des jeunes filles.

En effet à travers son projet le FAWE veut lutter aux niveaux continental, national et des communautés locales pour susciter des attitudes sociales positives et développer des



pratiques déterminantes dans le renforcement de l'équité en faveur des filles, s'agissant notamment de l'accès à l'éducation, du maintien dans le cycle scolaire, de la réussite académique et de l'amélioration de la qualité de l'ensei-

gnement, en passant sur la transformation des systèmes éducatifs en Afrique.

Cette ONG a pour vision de réduire les disparités sur l'appartenance sexuelle dans le domaine de l'éducation et permettre à un nombre plus

important de filles d'accéder à l'instruction, à achever leur cycle académique et faire montre de compétence à tous les niveaux de l'échelle.

Selon une enquête réalisée

Suite à la page 4

RECENSEMENT FONCIER DANS LE GRAND LOMÉ

Un agréable assainissement



L'office togolais des recettes (OTR) entame le 22 mai 2023 un type de collecte d'informations dans le district du grand Lomé. C'est un recensement foncier qui prend en compte pour l'instant les communes d'Agoè-Nyivé 1 et 2. L'opéra-

tion consistera à mener des enquêtes dans le but d'aider les populations à sécuriser leurs biens fonciers.

Le recensement foncier permet de mettre à jour les informations cadastrales, identifier toutes les propriétés immatricu-

lées ou non, géo-localiser les maisons, faciliter l'adressage pour un meilleur plan de développement.

L'opération s'inscrit dans le cadre général de la modernisation du Cadastre. Des agents seront chargés des collectes

d'informations dans les localités d'Agoè-Nyivé 1 et 2 pendant une durée de 3 mois.

« Le recensement foncier qui débute dans les jours à venir vise à collecter les informations littérales et graphiques sur chaque immeuble situé dans le périmètre des communes concernées. Il consiste à géo-localiser les propriétés foncières et les titres fonciers en effectuant un relevé des coordonnées GPS au niveau de toutes les portes d'entrée donnant sur la voie publique et en annotant les numéros de porte associé aux points GPS lorsque ces numéros existent », a précisé Kwami Obossou, directeur du Cadastre, de la conservation foncier et de l'enregistrement par intérim.

Le travail consiste notamment à prendre une photo de la façade de chaque propriété, à matérialiser les limites de parcelles ne figurant pas sur le plan de base, et à rendre dis-

ponible une photo de la façade de chaque propriété.

Afossoro Donko, Directeur de la communication et des services aux usagers de l'OTR donne des indications pour plus de vigilance des populations afin d'éviter les fausses.

« Les agents recenseurs peuvent consulter le titre foncier, mais ne repartent jamais avec les titres. C'est une opération de recensement, pas une enquête fiscale et aucun avis d'imposition ne sera attribué. Ce n'est pas une opération d'immatriculation foncière et aucun frais n'est requis pour avoir son immeuble recensé », a-t-il indiqué.

Un appel est lancé également à l'endroit de ceux qui ont des titres fonciers datant d'avant 2007, à se faire enregistrer en appelant gratuitement sur le numéro 93940498.

La Rédaction

LEADERSHIP FÉMININ

Fawé-Togo déroule sa campagne de sensibilisation

Suite de la page 3

par la direction de la Planification de l'éducation en collaboration avec l'UNICEF et la Banque mondiale, on dénombre au total 1220 cas de filles enceintes entre 2020 et mars 2021 dans les écoles du Togo. Ainsi pour cette ONG il est primordial de lutter pour le maintien et le succès des filles à l'école. Ceci revient à lutter contre les grossesses non désirées, les mariages forcés, le harcèlement sous plusieurs formes, les violences sexuelles et tout ce qui freinent l'évolution de la jeune fille dans ses études.

« Ce problème est encore plus accru dans les zones rurales où les pratiques coutumières encouragent la déscolarisation de la jeune fille. FAWÉ dans sa stratégie de lutte pour l'éducation de la jeune fille a développé dans plusieurs pays une approche qui prend en compte les élèves, les encadreurs ainsi que la communauté » Aime Kossi TSENOU, coordonnateur du projet.

Au Togo, FAWÉ a mis en œuvre son approche dans 4 établissements et compte l'étendre dans d'autres pré-

fectures. La préfecture de Zio et plus précisément dans le lycée d'Abobo qui abritera le projet, nombreuses filles n'achèvent pas leurs cursus scolaires. Selon les coutumes locales, la jeune fille est toujours sollicitée en priorité pour les corvées ménagères par exemple. Son éducation n'est pas conçue comme une priorité. Le lycée d'Abobo compte plus de 500 élèves dont 35% de filles.

Ce micro-projet vise essentiellement à encourager toutes les parties prenantes à œuvrer pour le maintien et le succès de la jeune élève.

Concrètement, il s'agira dans le cadre de ce projet de renforcer les compétences des 20 enseignants et encadreurs du lycée d'Abobo au travers d'un parcours de formation sur l'intégration du genre dans leur méthodologie d'enseignement afin de créer un cadre plus favorable à l'éducation de la jeune fille, sensibiliser la collectivité villageoise sur la nécessité d'œuvrer pour la réussite scolaire de leurs enfants, particulièrement des jeunes filles au travers de trois ateliers de 25

personnes et créer par la suite un comité de suivi constitué de leaders d'opinion et de parents d'élèves.

Le projet va permettre aussi de sensibiliser les élèves sur les questions de genre, de leadership féminin, de santé sexuelle et sur la nécessité de se maintenir dans le cursus scolaire à travers 3 grandes campagnes de sensibilisation grand public. Aussi un club de leadership de 100 élèves dont 70 filles sera créé et qui se réunira une fois par semaine afin de réaliser ensemble des actions de formation et de sensibilisation auprès de leurs camarades et de la communauté.

Il faut relever que le projet qui va durer cinq mois a bénéficié d'un financement du programme CLE (Programme Compétence, Leadership, Education). Représenté dans 33 pays africains par des Antennes Nationales comme le FAWÉ-TOGO, le FAWÉ est une ONG panafricaine composée de femmes africaines, ministre de l'éducation, Recteurs, Vice-recteurs, et de hauts responsables femmes de l'éducation.

Criminalité : la police coince 6 individus en mauvais rôle

La Direction Centrale de la Police Judiciaire a arrêté 6 fraudeurs et cyber-escrocs appartenant à 2 différents réseaux criminels les 19, 23, 24 et 25 avril derniers. L'information a été révélée par la Police Nationale. On apprend que le premier réseau regroupe 3 personnes, tous de nationalité togolaise, et le second composé également de 3 individus de nationalité nigériane, sans emploi demeurant à Lomé au quartier Forever.

Le premier réseau est constitué des nommés Dzifa et Heze, pompistes puis de Agnim, complice. Tous les 3 sont Togolais et demeurent à Lomé. Le second réseau est constitué des nommés : Isaiah, Iliesu et Kelvin, tous de nationalité nigériane, sans emploi demeurant à Lomé au quartier Forever.

« Le premier réseau est auteur de vols aggravés de numéraires par intrusion dans le système informatique d'une société de vente de produits pétroliers et de gaz domestique. Les 3 présumés malfrats sont des employés de la société », informe-t-on.

Profitant de leurs responsabilités tenant à la gestion des demandes d'établissement de cartes prépayées, ces in-

dividus s'introduisent illégalement dans le système informatique de la société. Selon les explications, ils créent des cartes prépayées au nom de leurs complices qu'ils présentent comme étant des clients. Les cartes ainsi frauduleusement créées sont approvisionnées à hauteur de plusieurs millions de FCFA au préjudice de la société dont les caisses ne recevront aucune contrepartie de ces opérations.

Les investigations ont permis de mettre la main sur le nommé Dzifa, pompiste d'une station d'essence de ladite société située dans la zone portuaire. Interrogé, il reconnaît avoir approvisionné frauduleusement une des cartes incriminées à hauteur de 10 millions de francs qu'il a encaissés et partagés avec son complice Agnim, vigile de la société victime.

La perquisition au domicile de ce dernier a permis de retrouver une carte prépayée initialement approvisionnée à hauteur de 10 millions et dont le solde actuel est de 5 millions de francs. La suite des investigations a permis d'identifier et d'interpeller à Tchébébé (P/Sotouboua) le

Suite à la page 6

CORRUPTION ET MENACE ÉCONOMIQUE AU TOGO

Besoin d'un parquet national financier pour le traitement exclusif et accéléré des affaires de corruption

La haute autorité de prévention et de lutte contre la Corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) a tenu du 11 au 12 mai 2023 à Kpalimé un atelier de formation et de renforcement de capacité à l'intention d'une cinquantaine de journalistes issus des médias publics et privés du Togo. Une activité qui raffermir davantage le partenariat entre l'institution et l'ensemble des médias du pays pour marquer une nouvelle ère de collaboration dans la lutte contre la corruption. L'ouverture des travaux a été présidée par les autorités de la préfecture de Kloto avec à leur tête le maire de Kloto 1, Winny Dogbatsé et le préfet Bertin Kokou Assan.



« La Lutte contre la corruption est un combat permanent qui nécessite la contribution de tous les acteurs, notamment ceux des médias. Ainsi sur le plan de la prévention, la HAPLUCIA veut mobiliser les médias pour l'accompagner dans ses actions de sensibilisation, d'information, de formation et d'éducation des populations », a indiqué Kimelabalou ABA, président de la HAPLUCIA, qui rappelle que dans le cadre de cette lutte, les plus hautes autorités ont entrepris des réformes qui méritent d'être soutenues.

corruption. Un rapport et recommandations ont été validés à la rencontre de Kpalimé. C'est dire que la HAPLUCIA et la presse togolaise se mettent ensemble pour dire « Non à la Corruption et Oui à l'Intégrité ». Le Président de la HAAC qui est représenté à cette session par M. Pierre Kasséré SABI, s'est réjoui de la pertinence des thèmes et du fait de faire des journalistes, des partenaires dans la croisade contre ce fléau qui ralentit le développement économique et social du pays. Selon la HAAC, les médias, à



leuse », a soutenu Pierre Kasséré SABI qui n'a pas manqué de rappeler les textes et ca-

pour protéger les journalistes dans l'usage des réseaux sociaux ;

acquis de la formation dans l'exercice de leur profession.

Revenant sur l'article 13 de la Convention des Nations-Unies contre la Corruption, la HAPLUCIA qui consacre la liberté de chercher et de dénoncer la corruption, est revenue sur le rôle du journaliste dans cette lutte quotidienne. La vulgarisation des textes, la diffusion des connaissances relatives à la prévention et à la répression de la corruption et le Journalisme d'Investigation sont les principaux axes de cette formation. Une initiative dont l'objectif est de rappeler aux journalistes que dans la lutte contre la corruption, ils ont le devoir de respecter le droit à la vie privée et le droit de la présomption d'innocence. Pour la HAPLUCIA, cette session de deux jours permettra d'améliorer les connaissances des journalistes sur les compétences et mission de la HAPLUCIA, les causes, l'ampleur et la répression de la



travers l'investigation, sont de véritables sentinelles. « Le journalisme d'investigation requiert du temps, de la documentation et une organisation méticu-

hiers de charges qui doivent être appliqués dans l'investigation. Selon lui, le journaliste doit en tout temps faire appel à la responsabilité pour ne pas verser dans la diffamation.

ü Adopter un texte pour réguler les médias sociaux ;
ü Faciliter la mise en œuvre de la loi portant accès à l'information et à la documen-

A l'endroit de la HAPLUCIA
ü Renforcer la collabora-

Suite à la page 6

CORRUPTION ET MENACE ÉCONOMIQUE AU TOGO

Besoin d'un parquet national financier pour le traitement exclusif et accéléré des affaires de corruption

Suite de la page 5

mieux les impliquer dans la prévention et la lutte contre le fléau de la corruption, conformément aux règles d'éthique et de déontologie du journaliste ;
 Organiser périodique-

ment des sessions de renforcement des capacités des journalistes et communicateurs en matière de prévention et de lutte contre la corruption ;
 Encourager les professionnels des médias à renforcer les réseaux pour des

échanges d'expériences en matière de prévention et de lutte contre la corruption ;
 Plaider auprès du Gouvernement et des partenaires au développement pour un appui technique et ou financier aux organisations de journa-

listes.
 La corruption et autres infractions similaires constituent une menace économique et sociale au Togo. L'initiative des autorités à mettre sur pieds une institution de répression des auteurs d'actes de corrup-

tion reste salutaire et nécessite l'accompagnement de tous les citoyens afin de relever les grands défis qui s'imposent au pays.

Elom, de retour de Kpalimé

Retour sur le discours de Kasséré Pierre SABI, président du comité affaires juridiques et accès équitable aux médias officiels ; représentant du président de la HAAC

Monsieur le président de la haute autorité de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées (HAPLUCIA) ;

Monsieur le préfet de Kloto ;

Monsieur le maire de la commune Kloto 1 ;

Mesdames et messieurs les membres de la HAPLUCIA ;

Monsieur le président de l'observatoire togolais des médias (OTM) ;

Monsieur le président de médias togolais contre la corruption et le blanchiment (MéToCoB) ;

Mesdames et messieurs les responsables des organisations professionnelles de la presse ;

Mesdames et messieurs les communicateurs ;

Mesdames et messieurs les directeurs et directeurs de publication ;

Mesdames et messieurs les journalistes ;

Distingués invités en vos titres et rangs respectifs ;

Mesdames et messieurs ;

Avant toute chose, il me plaît de vous transmettre les salutations fraternelles et confraternelles du Président de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC). Le Président Pitalounani TELOU, au regard de l'importance de la thématique centrale de cet atelier, serait volontiers parmi nous ici à Kpalimé, s'il n'était pas retenu à Lomé par ses hautes charges. C'est donc dans l'impossibilité de se déplacer lui-même, malgré sa bonne volonté, qu'il m'a fait l'honneur de me désigner pour le représenter à cette session de formation.

Il m'est particulièrement agréable de saluer vivement l'initiative de la HAPLUCIA de réunir en ces lieux les hommes et femmes des médias pour plancher sur la prévention et la lutte contre la corruption

et les infractions assimilés.

Monsieur le Président, soyez-en félicités, parce que la pertinence des modules inscrits à l'agenda de cet atelier, traduit clairement votre engagement à faire des médias, des alliés de premier ordre de votre plan d'actions contre la corruption et les infractions connexes. Mesdames et messieurs les journalistes ; Chers confrères ;

Le choix de la HAPLUCIA de vous convier à la réflexion afin que vous apportiez votre précieuse pierre à la prévention et la lutte contre la corruption n'est pas fortuit. En effet, la corruption est un fléau pernicieux multifacette qui entrave le cheminement de tout pays vers le progrès et l'émergence en le privant de ressources indispensables à son développement. Cette gangrène tentaculaire porte gravement atteinte à la morale, à la bonne conduite des affaires publiques et à l'Etat de droit.

C'est pourquoi, la croisade contre un tel vice doit aiguïser le sens patriotique de chaque citoyen, en particulier du journaliste qui doit en faire un devoir professionnel. C'est dire que la lutte contre la corruption est un combat permanent qui nécessite une contribution significative des acteurs médiatiques appelés à être de véritables sentinelles et dont le moyen efficace aujourd'hui demeure l'investigation. Ce genre journalistique complexe requiert non seulement du temps mais surtout une planification rigoureuse et une documentation méticuleuse sur lesquelles vous serez entretenus tout au long de cet atelier.

Chers participants ;

Mesdames et messieurs ; L'apport attendu des médias dans la prévention et la lutte contre la corrup-

tion et les infractions assimilées doit être l'aboutissement d'un long et exigeant cheminement qui commence par le respect scrupuleux des textes législatifs et réglementaires encadrant l'exercice de la profession de journaliste, notamment le Code de la presse et de la communication, la Loi organique de la HAAC et le Code de déontologie des journalistes du Togo. Au-delà de ces balises, le journaliste qui s'engage dans la lutte contre la corruption et les infractions assimilés doit, dans le traitement des informations convoquer en permanence sa responsabilité sociale pour éviter la diffamation gratuite et les accusations sans preuves. De même, il a droit à la protection et à la sécurité sans lesquelles aucune enquête ne saurait être possible.

Au terme de cette session de formation, il est attendu de votre part, professionnels des médias, le déploiement d'une stratégie efficace de sensibilisation pour l'assainissement des comportements et la prise de conscience sur les proportions que prend le phénomène de la corruption au sein de notre société.

Vous serez amenés à travers vos différentes productions à détecter et dénoncer des cas avérés de corruption mais je vous engage à avoir pour guide les textes qui fondent la pratique de notre profession, mais aussi le discernement et le sens de la responsabilité. J'émetts le vœu que les deux (2) jours d'atelier vous permettent de faire le tour de la question relative à la prévention et à la lutte contre la corruption, afin que vous soyez mieux armés à contribuer, à travers des articles et des émissions de bonne facture, à l'éradication de ce fléau.

Je remercie pour votre aimable attention.

Criminalité : la police coince 6 individus en mauvais rôle

Suite de la page 4

24 avril 2023, le nommé Heze également pompiste en possession d'une somme de 4.959.000 FCFA, reliquat d'un produit de 15 millions.

Interrogé, il reconnaît que l'argent trouvé en sa possession provient de l'une des cartes de carburant frauduleusement approvisionnée à hauteur de 15 millions. Carte qui serait détenue par l'un des deux com-

plices en fuite et activement recherchés par la police.

Le second réseau opère dans la cybercriminalité précisément dans l'arnaque au « love chat ». Les membres de ce réseau ont été interpellés le 25 avril 2023 sur information à la suite d'une descente policière dans un appartement sis à Lomé au quartier Forever. La perquisition immédiate de l'appartement a permis de saisir 11 ordinateurs portatifs, 5 téléphones portables, et 2 routeurs

wifi.

L'analyse et l'exploitation de ces supports numériques ont permis de découvrir que ces individus se livrent à des activités de cyber escroquerie depuis leur appartement. Pour se faire, ils créent des comptes fictifs sur des réseaux sociaux tels que Facebook, Whatsapp, et Instagram avec des photos et vidéos de la vie quotidienne d'individus résidant en Europe, en Asie ou aux Etats Unis.

À l'aide de ces comptes fictifs,

ils proposent des relations amoureuses aux femmes de divers horizons. Sur la base de ces relations, ils demandent de fortes sommes d'argent à leurs victimes en avançant des raisons de santé, des problèmes financiers et en leur proposant en contrepartie le partage d'un héritage fictif. Dès qu'ils encaissent les sous, ils rompent tout contact.

Interrogés, ils ont reconnu les faits et déclaré qu'ils se livraient à cette activité depuis leur arrivée au Togo, il y a au moins 3 ans.

Les investigations se poursuivent en vue d'interpeller les autres membres de ce réseau.

Tous ces individus seront présentés devant Monsieur le Procureur de la République de Lomé pour répondre de leurs actes. Au regard de la multiplication des actes de cyber escroquerie, la Police Nationale invite la population à la vigilance sur internet.

« C'est l'occasion de demander plus de vigilance également aux gérants de sociétés privées de vente de produits et de les appeler à plus de prudence dans la mise en œuvre du protocole d'accès à leur système informatique », a alerté la police nationale.

La Rédaction

Santé animale : l'ONMVT a tenu son assemblée générale ordinaire à Lomé



L'ordre National des médecins vétérinaires du Togo est en assemblée générale ordinaire ce samedi à Lomé pour non seulement renouveler ses membres du conseil de l'ordre mais aussi, réfléchir sur la profession vétérinaire

dans le pays.

Les défis et enjeux de la couverture sanitaire du cheptel dans les zones rurales en Afrique, la promotion de la profession vétérinaire surtout auprès de la jeunesse sont entre autres sujets au cœur

des échanges de cette assemblée générale. Pour le président sortant, Kossi Mabaló, du chemin a été parcouru avec d'importants chantiers réalisés.

« L'un de nos objectifs était de lutter contre les médicaments

vétérinaires contrefaits ou falsifiés. Et l'ordre en relation avec le ministère de tutelle a organisé des campagnes d'assainissement des médicaments vétérinaires », partage docteur Mabaló. Il a souligné qu'est très important le médicament vétérinaire parce que le médicament de façon général en même temps qu'il soigne est toxique. « Nous en tant qu'Ordre, on est en même temps un organisme d'habilitation à l'exercice de la profession vétérinaire, c'est-à-dire que nous sommes le garant de la qualité du service rendu », a-t-il précisé

Le nouveau bureau qui sera mis en place à l'issue de l'Assemblée travaillera notamment sur l'effectivité de la couverture sanitaire du pays. « Aujourd'hui, les vétérinaires privés sont installés, mais il y a des zones qui sont encore dépourvues de vétérinaire et il va falloir que le nouveau bureau puisse s'atteler vraiment à cet objectif principal qui est même une préoccupation majeure du gouvernement », confie le président sortant. Le médicament impose des en-

jeux médicaux, sociaux, économiques et environnementaux.

« Mais l'enjeu sur lequel il faut vraiment faire attention c'est la santé publique. Voilà pourquoi il est important que ce soit les techniciens qui soient à l'avant-garde pour une meilleure manipulation du médicament vétérinaire », rappellent les spécialistes de la médecine vétérinaire.

« Nous devons œuvrer partout au Togo, à la promotion de la profession vétérinaire en terme de santé et du bien-être, et une meilleure distribution du médicament vétérinaire dans un cadre sécurisé et contre les effets néfastes des médicaments de qualité inférieure ou falsifié », conclut Kossi Mabaló, également expert du comité régional du médicament vétérinaire de l'UEMOA.

Les travaux de l'Assemblée générale se poursuivent actuellement à huis clos jusqu'à l'élection en fin de journée du nouveau bureau qui prendra les commandes de l'ordre pour les quatre prochaines années.

La Rédaction

Formation : une école technique s'ouvre dans le Yoto dès la rentrée scolaire 2023-2024

Le ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat annonce l'ouverture d'une école technique et de formation professionnelle dans la préfecture de Yoto. Prévue pour être ouverte à la rentrée scolaire 2023-2024, l'école va former dans 5 spécialités différentes. La durée de la formation est de 2 ans pour certaines filières et de 3 ans pour d'autres.

« Il est créé et ouvert pour compter de la rentrée scolaire 2023-2024 à N'Dewone-Kondji

dans la préfecture de Yoto, un établissement d'enseignement technique et de la formation professionnelle dénommé collège d'enseignement technique de N'Dewone-Kondji (CET-NK) », a arrêté le Prof Komla, Dodzi Kokoroko.

Cette école technique forme en CAP maçonnerie, CAP Electricité d'équipement, BT Génie civil, BT Electrotechnique et BT Agropastoral.

Le recrutement dans ces spécialités se fait sur étude de dossier conformément aux textes

en vigueur, selon l'arrêté du ministre des enseignements primaire, secondaire, technique et de l'artisanat.

Conditions d'entrée à l'école technique CET-NK

L'école technique est ouverte à tous les Togolais sans distinction de sexe, ni d'âge, ni d'ethnie. Pour les premières années CAP maçonnerie, CAP Electricité d'équipement, il faut avoir le niveau de la classe de 4^e des collèges d'enseignement général.



Ministre Dodzi Komla Kokoroko

Pour les premières années BT Génie civil, BT Electrotechnique, il faut être titulaire du Brevet d'étude du 1er cycle (BEPC) ou du Certificat d'aptitude professionnelle (CAP) maçonnerie ou électricité d'équipement.

Alors que pour les premières années BT Agropastoral, il faut être seulement titulaire du Brevet d'étude du 1er cycle

(BEPC).

Selon les articles 4 et 5 de l'arrêté, la formation dans les spécialités CAP maçonnerie et électricité d'équipement est fixée à 3 ans et est sanctionnée par le diplôme CAP. En BT Génie civil et Electrotechnique, le temps de la formation est fixé à 3 ans pour les titulaires BEPC et à 2 ans pour ceux qui ont le CAP de la spécialité.

La Rédaction

Mega Info
Hebdomadaire togolais d'analyse et de promotion de projet de développement

Récépissé N° 05 65 / 02 / 11 / 17 / HAAC
Siège: Kégué: à 300 m côté Nord du Stade
Tél: 90 83 08 78 - 99 92 89 44
e-mail: infomega385@gmail.com / 22 B.P 249 Lomé-Togo

Directeur de Publication:
EGNANG K. Uriel

Rédaction:
Uriel Egnang
Blandine Modoukpè

Tirage: 500 exemplaires

Mise en page:
Benjamin K. Tchabi
(90 36 97 96)

Imprimerie: Light print

MESSAGE

Plus de Mégas sur tes Forfaits Net!

Nouveau

***909*2#**

Forfaits Semaines

Prix

Volume

Validité

1000F

1Go

0,98F/Mb

7jours

1500F

1,6Go

0,92F/Mb

7jours

Consultation au *909*0#

togocom.tg   

Avancer. Pour vous. Pour tous.



Togocom